



## REGLEMENT « VIDE-GRENIERS » Dimanche 20 mars 2022



La ville de Clermont l'Hérault organise le dimanche 20 mars de 9h à 17h dans son centre-ville, un vide-greniers dédié aux habitants de la commune de Clermont l'Hérault. A cette occasion, les habitants pourront faire un nettoyage de printemps.

### Modalités d'organisation

- La demande est adressée par une personne majeure, mais les exposants peuvent être mineurs sous la responsabilité de leur représentant légal (demandeur).
- Aucune inscription ne sera prise sur place.
- Un numéro d'emplacement et sa localisation seront transmis aux participants une semaine avant l'événement.
- La Municipalité se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui, à son avis, troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation.
- Les participants certifient sur l'honneur ne vendre à cette occasion que des objets usagés. La vente de biens neufs ou de métaux précieux n'est pas autorisée.
- Les participants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte.

### Emplacements

- Centre-ville.
- Les participants s'installent sur leur emplacement entre **7h00 et 8H30**, avant l'heure de fermeture des barrières.
- Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Des agents municipaux habilités seront sur place afin de faire respecter cette disposition.
- Aucun véhicule ne doit rester sur l'emplacement.
- L'emplacement est de **3 m** de longueur et **2 m** de large au maximum.
- Chaque participant apporte son matériel. Aucun étal, ni tréteau, ni table, ni chaise ne sont fournis par la Municipalité.
- A leur départ les participants laissent les emplacements dans un état correct de propreté.
- Les participants s'engagent à ne pas remballer leurs marchandises avant **17h00, heure d'ouverture des barrières**.

Les candidats devront transmettre leur dossier d'inscription (formulaire rempli accompagné des documents demandés) au plus tard le 7 mars 2022, en déposant le formulaire en mairie ou en l'adressant à l'adresse suivante : [accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr](mailto:accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr).

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié**

[www.ville-clermont-herault.fr](http://www.ville-clermont-herault.fr)

Hôtel de ville  
Place de la Victoire  
34800 CLERMONT L'HERAULT

Tel. 04 67 88 87 00  
[accueil@ville-clermont-herault.fr](mailto:accueil@ville-clermont-herault.fr)



## FICHE D'INSCRIPTION « VIDE-GRENIERS »

Dimanche 20 mars 2022

**Retour des dossiers  
au plus tard le 07/03/2022**



### DEMANDEUR (REPRESENTANT LEGAL)

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le .....

Adresse : .....

34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : ..... Mail : ..... @ .....

### PARTICULIERS VENDEURS SUR LE STAND (Si autres que demandeur)

✓ NOM : ..... Prénom : ..... Année Naissance : .....

✓ NOM : ..... Prénom : ..... Année Naissance : .....

✓ NOM : ..... Prénom : ..... Année Naissance : .....

✓ NOM : ..... Prénom : ..... Année Naissance : .....

### PIECES OBLIGATOIRES

1. Pièce d'identité de chaque vendeur
2. Justificatif de domicile

***Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.***

Je soussigné(e) ..... certifie

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article R 310-9 du Code du commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

**Je certifie également avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter**

Fait à Clermont l'Hérault, le.....

*Signature*

*(suivie de la mention « Lu et approuvé »)*

[www.ville-clermont-herault.fr](http://www.ville-clermont-herault.fr)

Hôtel de ville  
Place de la Victoire  
34800 CLERMONT L'HERAULT

Tel. 04 67 88 87 00  
[accueil@ville-clermont-herault.fr](mailto:accueil@ville-clermont-herault.fr)